



Quels risques pour non-paiement ?

Par **coco**, le **29/01/2010** à **17:56**

Bonjour,

Au mois de novembre, j'ai consulté par téléphone une voyante, 15euros les 10mn puis à la fin elle m'a proposé de prendre un forfait de 120mn pour 280euros. J'ai accepté, parceque j'en éprouvais réellement le besoin et que en 10mn je n'avais pas réussi à savoir grand-chose (il fallait quelque chose de plus approfondi), bref je n'ai pas été au bout des 120mn et je devais rappeler quand je le souhaitais pour finir le forfait (restant de 40mn). J'ai donc rappelé tout dernièrement, mais 40mn ça passe vite, et la mn supplémentaire est facturée 3,50euros...j'ai eu la surprise à la fin, j'ai dépassé de 74mn, soit un nouveau coût de 259euros que je dois leur régler. Je trouve cela abusif, je suis au rmi et j'aimerais savoir ce que je risque si je ne paye pas car après avoir déjà dépensé plus de 280euros chez eux je n'avais pas l'intention de recommencer, je souhaitais juste finir mon forfait mais le temps m'a ensuite rattrapée sans que je me rende réellement compte du temps qui passe...et en plus je suis pas convaincue du tout de la véracité de ses prédictions, d'ailleurs il s'est encore rien passé alors que ça aurait dû...Aidez-moi s'il vous plait, je ne suis pas malhonnête mais je n'arrive pas à me résoudre à payer encore pour rien une telle somme ! Comment réagir ? ils commencent à me relancer...merci de vos réponses